



Moulins au fil de l'eau

Apparus en Avesnois dès le XI^e siècle et dépendants pour la plupart d'une autorité seigneuriale ou ecclésiastique, les moulins font beaucoup plus que moulin le grain : appelés également huysine, ils forgent, scient, foulent, etc. A la Révolution, beaucoup sont vendus et rachetés par les meuniers qui n'hésitent pas à les modifier, les rehausser ou les reconstruire, tant et si bien que nos moulins datent

C'est tout naturellement qu'ils contribuent au développement des autres ressources du département : scieries de pierre et de marbre dans les vallées d'Hestrud, de Coulsoire ; fonderies, forges à Féron ou à Anor... Dès le milieu du XIX^e siècle, ils ne résistent pas aux nouvelles mécaniques à vapeur, puis à l'électricité au XX^e siècle. En à peine un siècle, le Nord a perdu 90 % de ses mou-



Moulin de Maroilles.



Moulin à eau de Flaumont-Waudrechies.

lins mais certains ont conservé toute leur splendeur. Le Moulin de Grand-Fayt à la vannerie exceptionnelle, celui de Felleries devenu Musée des Bois-Jolis et celui de Sars-Poteries, le seul qui ait gardé tous ses mécanismes, ainsi que beaucoup d'autres, sont devenus au fil de l'eau, des objets d'admiration.

pour la plupart des XVIII^e et XIX^e siècles.

Leur nombre en Avesnois est supérieur à la moyenne du département : le paysage s'y prête, rivières et ruisseaux abondent sur le territoire. Car ces producteurs de force ne peuvent fonctionner sans leur complice de toujours : l'eau. La roue, en dessus ou en dessous, permet de capter l'énergie cinétique de l'eau. Un bief ou abée permet de réguler le débit grâce à la vanne mollerresse.



Moulin de Sars Poteries.

à PIED dans le NORD

Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

Activités et curiosités

Avesnes-sur-Helpe : Visites guidées des fortifications, du patrimoine religieux (03.27.56.57.20).

Felleries : Musée des Bois-Jolis (03.27.59.03.46).

Ferrière-la-Petite : Musée de la Faïence et de la Poterie (03.27.62.79.60).

Hestrud : Café-Musée de la Douane et des Frontières (03.27.59.28.48).

Sains-du-Nord : Ecomusée - Maison du Bocage (03.27.60.66.11).

Sars-Poteries : Musée-Atelier du Verre (03.27.61.61.44), Moulin à eau (03.27.61.60.01), poterie « La Faïtière » (03.27.59.35.49).

Trélon : Atelier-musée du verre en saison (03.27.59.71.02).

Office National des Forêts : Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10)

Parc Départemental du Val Joly (Eppe-Sauvage - Willies) : Destination nature : site touristique et de randonnées (03.27.61.83.76).

Parc Naturel Régional de l'Avesnois : Découverte Nature et sorties guidées thématiques (03.27.77.51.60).

Manifestations annuelles

Avesnes-sur-Helpe : Foire aux Mouches en mars (03.27.56.57.19), Fête du Cochon et du beurre à l'ancienne en mai (03.27.57.98.72), Grande ducasse en août (03.27.56.57.20), Festival d'automne en septembre (03.27.56.57.20).

Parc départemental du Val Joly : Fête du lac le 14 juillet, « Joly Jazz », Festival de jazz en avesnois en juillet (03.27.61.83.76).

Sains-du-Nord : Fête du Cidre en octobre (03.27.59.82.24).

Saint-Hilaire-sur-Helpe : Fête de l'Eau et du Cheval en mai (03.27.61.47.77).

Trélon : Fête de la Saint-Pansard en mars (03.27.60.82.20), Fête de la Saint-Laurent fin août (03.27.59.71.02 ou 03.27.60.66.11).

Avesnois : Kiosques en fête du 1^{er} au 30 juin (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07).

« RDV Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure dispo au 03.20.59.59.59).

Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

Renseignements

Office de Tourisme d'Avesnes-sur-Helpe : 03.27.56.57.20.

Office de Tourisme de Sars-Poteries : 03.27.59.35.49.

Office de Tourisme de Solre-le-Château : 03.27.59.32.90.

Office de Tourisme du Pays de Trélon : 03.27.57.08.18.

Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois : 03.27.61.48.48.

Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : www.cdt-nord.fr où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général
Département du Nord

à PIED dans le NORD

Avesnois



N° 10

Sentier des Moulins à eau

Felleries, Sémeries, Ramousies, Flaumont-Waudrechies
(15 km - 3 h 45)

Saveurs
et
Savoir-faire
en Sud-
Avesnois



La Belleuse.

Randonnée Pédestre
Sentier des Moulins à eau : 15 km

Durée : 3 h 45

Départ : Felleries, moulin des Bois Jolis

Balises jaunes

Carte IGN : 2807 Ouest



Faucon Crécerelle.

L'avis du randonneur :
« Ce circuit de 15 km s'adresse aux randonneurs avertis, mais il permet la découverte de bourgs avesnois typiques et surtout de quatre moulins à eau, sur la Belleuse et sur l'Helpe Majeure. En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire. »

Rédactrice : Aline Ackx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1 : P. Hourzé, 2 : T. Tancrez, 3 : P. Cheuva, 4 : E. Watteau.

Sentier des Moulins à eau

(15 km - 3 h 45)

Départ : Felleries, moulin des Bois Jolis.

1 Quittez le moulin et le kiosque, montez la route à droite et à l'intersection suivante, virez à gauche et empruntez le chemin derrière le bâtiment. Longez le terrain de sport et laissez sur la droite, la rue macadamisée.

2 A la fourche, prenez le chemin de droite qui emprunte la bande boisée et débouche sur une zone bocagère. Ce chemin est l'ancienne voie ferrée reliant Felleries à Semeries. Passez la station d'épuration. Notez en bas l'ancien moulin à eau, le moulin du Bois. Continuez tout droit le long de l'ancienne voie ferrée jusqu'au cimetière de Sémeries.

3 Prenez à droite, la rue de Ramousies. Passez à la chapelle de Walcourt - 1769 - et traversez le village de Sémeries. A voir le Dieu-Pitié de l'église et le moulin. Ce dernier était actionné autrefois par une roue en bois ; une turbine, installée en 1909, produit l'électricité.

4 Empruntez à gauche la RD 123 vers Sains-du-Nord et passez l'Helpe majeure. Au carrefour, prenez la rue de Brode. Dans le hameau, continuez tout droit par la rue d'Avesnelles. Notez la chapelle en pierre dédiée à Sain-Guillen (1726).

5 Descendez à droite aux rives de l'Helpe et suivez à gauche ses méandres.

Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 400 800 m

Rejoignez plus loin une petite route goudronnée et tournez à droite. Au carrefour, prenez à droite vers le village de Flaumont-Waudrechies, laissez le Pont des Anglais - 1944 - et empruntez à droite, le chemin du bief vers le moulin. Ce moulin à scier le bois est implanté en 1888 à l'emplacement d'un ancien moulin à farine.

6 Contournez l'enceinte de l'église et prenez à droite. Notez l'habitat en pierre bleue et la chapelle Saint Méen. 100 m plus loin, descendez le petit chemin sur votre gauche. Au carrefour - chapelle Notre-Dame de Walcourt - continuez tout droit - prudence. Traversez le hameau du Chaufour. Vue du Avesnelles et la collégiale d'Avesnes-sur-Helpe. Rejoignez la RD 104 dans un virage.

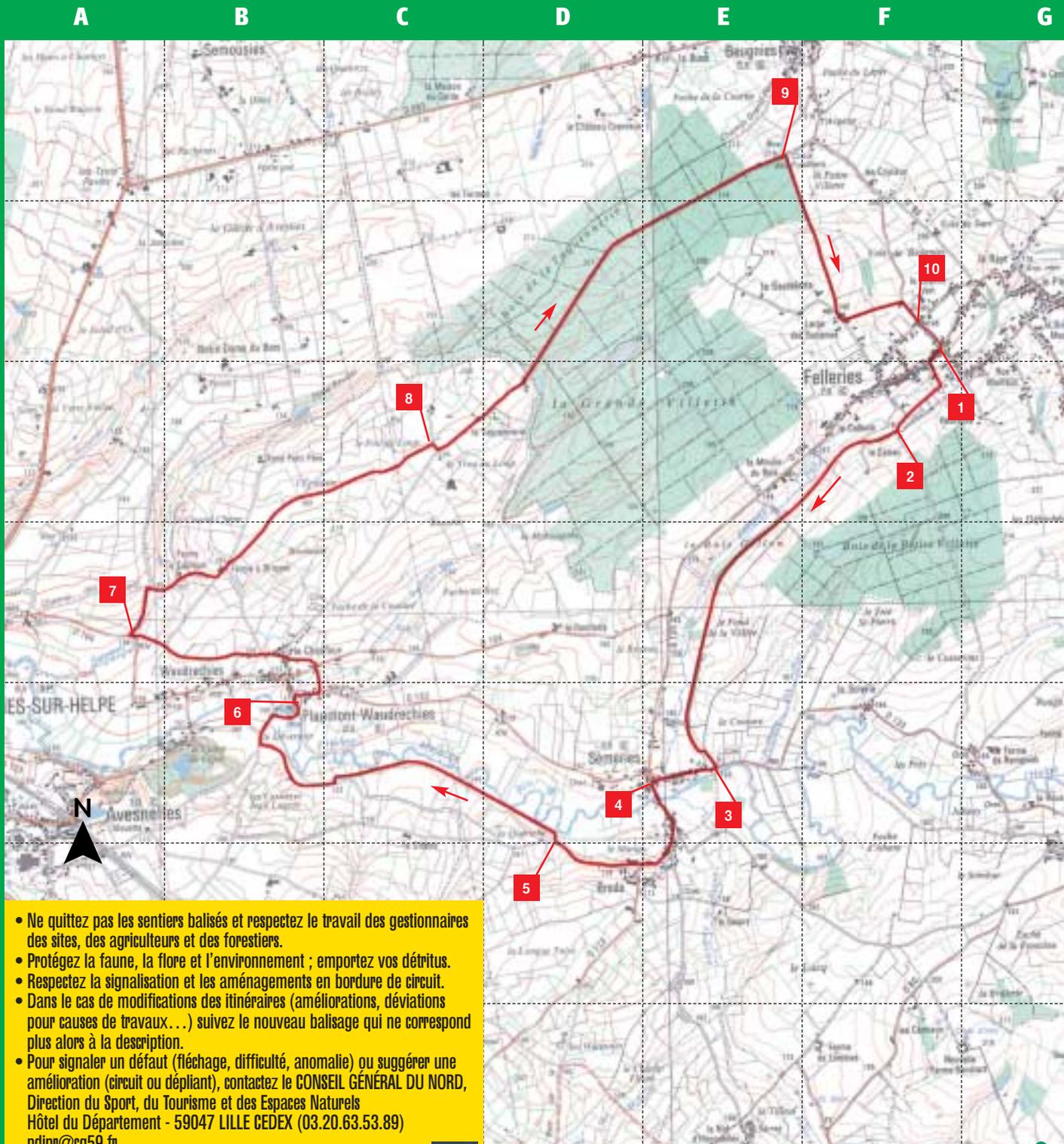
7 Juste après le pont, tournez à droite le long du chemin bocager. A l'intersection suivante, descendez à droite puis montez à la « Ferme à Briques ». Prenez à gauche et suivez à droite le chemin empierré. A la fourche suivante, obliquez à droite.

8 A la chapelle Notre-Dame de Bonsecours, rejoignez à droite la route goudronnée et poursuivez à gauche vers le bois de la Grande Vilette. Traversez celui-ci sur 3 km. Notez les alignements de charmes têtards qui bordent le bois.

9 Au monument dit de la Croix des Fusillés, prenez à droite la route le long de la lisière et descendez vers Felleries. Au carrefour suivant, prenez à gauche sur 30 m puis virez à gauche. Empruntez la route à droite sur 150 m.

10 A l'intersection, continuez tout droit jusqu'au moulin des Bois Jolis.

1
2
3
4
5
6
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) pdipr@cg59.fr